

Pages Missing

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

COMPRENANT SEIZE PAGES, PUBLIÉE LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs

SOMMAIRE :—Le discours du Pape—Le Père Lacombe—Conseillers diocésains—Le devoir électoral—Le Cardinal Mercier proteste contre les déportations—L'étoile aux vêpres—La consécration de Mgr Clut, O.M.I., et l'établissement des Sœurs Grises au Fort Providence—La mort du doyen de l'épiscopat français—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.

VOL. XVI

1 FÉVRIER 1917

No 3

LE DISCOURS DU PAPE

EN RÉPONSE AUX VŒUX DU SACRÉ COLLÈGE À NOËL.

Une fois encore — et c'est déjà malheureusement la troisième dans la tourmente où se déroule Notre suprême ministère, — le cœur rite de la solennité de Noël Nous met à même de constater combien le Sacré Collège est uni à Notre personne.

Nous trouvons une preuve de cette union dans les encourageantes félicitations que les cardinaux de cette Église romaine, toujours mère des délaissés et toujours secourable aux malheureux, ont voulu Nous adresser pour Nos humbles efforts tendant, aussi longtemps que la paix n'aura pas été restaurée, à adoucir les maux de la guerre.

Mais louange en soit à Notre-Seigneur Jésus-Christ qui, couvrant de sa personne les membres de ceux qui souffrent, inspire, reçoit les œuvres de charité et leur donne toute leur valeur. Mais cette adhésion se manifeste plus clairement encore par l'identité de pensées et d'aspirations que, par la bouche de son vénérable doyen aux paroles duquel une longue expérience et un esprit très averti confèrent une valeur spéciale, le Sacré-Collège a déclaré partager avec le Chef de l'Église.

Echo harmonieux du chœur unanime des anges dont les notes si pures ne cessent de résonner avec éclat à travers le fracas des armes et les explosions des haines, votre voix, Monsieur le cardinal, a réitéré le souhait propre à Jésus et à la fête de la Nativité, le souhait de "la pacification des hommes;" et comme pour ajouter encore de la clarté à la prière jusqu'ici non exaucée, vous n'avez pas oublié de faire des vœux chaleureux pour que, à la recherche de la paix, objet

constant de notre désir, il ne manque de la part de personne la condition qui en accompagna l'annonce elle-même dans la grotte de Bethléem: "*Paix aux hommes de bonne volonté.*"

Nous ne Nous laisserons jamais de répéter combien ce vœux Nous agrée et combien Nous semble opportun l'avertissement qui l'accompagne. Nous avons en plusieurs documents de Notre pontificat mentionné la nécessaire condition de la bonne volonté, et, à l'instar de Notre premier prédécesseur (1 Petri, 1, 13), Nous estimons qu'il est de Notre devoir d'en réveiller le souvenir par Nos avis adressés indistinctement à tous Nos fils, "*Justam arbitror suscitare vos in commonitione*". Et comment, en effet, Nos fils pourraient-ils aspirer avec Nous à la paix, à cette paix juste et durable qui doit mettre fin aux horreurs de la guerre présente, si aucun bien conditionnel n'a jamais pu être obtenu sans l'observation de la condition dont il dépend, et le "*pax hominibus bonæ voluntatis*" résonne aujourd'hui comme une promesse conditionnelle, ni plus ni moins qu'au moment où il retentit, la première fois, sur le berceau du Rédempteur nouveau-né.

Plus d'une fois, dans le cours affreux de l'horrible tempête qui enveloppe une si grande partie du monde, en lisant les supplications des mères, des épouses, des pères, des enfants, et en mesurant par le regard et par le cœur les ruines sociales et domestiques de l'immense cataclysme, Nous Nous sommes souvenu des larmes versées par Jésus en présence de Jérusalem pécheresse, incroyante, orgueilleuse. Mais plus que les larmes, si éloquentes par elles-mêmes, les paroles attristées du Rédempteur Nous ont frappées d'effroi: "*Quia si cognovisset et tu. . . quæ ad pacem tibi nunc autem abscondita sunt oculis tuis. . . eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ.*" Oh! que parmi les concerts angéliques et les doux attraits de l'Enfant pacifique, la terre connaisse maintenant "*quæ ad pacem sibi*": que, pour mettre un terme à la destruction des peuples, les puissants secondent la voix de ce Sénat éminent; que les nations considèrent, que, à la lumière de la foi, et moyennant l'assistance de Celui qui est la Voie, la Vérité et la Vie, l'Eglise voit, et que, même par une sorte d'intuition, son regard pénètre bien plus loin que les yeux de l'humaine fragilité. Que les adversaires cèdent enfin aux avertissements répétés et aux prières du Père de la famille chrétienne, et qu'ils préparent, par les voies de la justice, l'avènement et l'embrassement de la paix, afin que la parole de l'antique Psalmiste "*justitia et pax osculate sunt*" (Ps. LXXXIV, 11) trouvent de nos jours une application nouvelle. Nous Nous sentons encouragé à espérer de voir bien réaliser ce vœu, et à cause des souffrances expiatrices des bons, et à cause des saintes invocations de Nos chers fils, des membres du Sacré Collège les premiers de tous.

Quant à Nous, tranquille sur le sort de l'Eglise à laquelle, parmi

les vicissitudes de peines et de joies, la main toute-puissante de Dieu ne fera jamais défaut, c'est avec confiance aussi que Nous arrêtons Nos yeux sur l'avenir des États que dans sa miséricorde le Seigneur ne fit point inguérissables.

Nous arrêtons Nos yeux avec confiance sur vous aussi, Messieurs les cardinaux, et sur tous ceux qui vous font une digne couronne et qui tous, dans une mesure diverse, participent à l'exercice de cette charité qui a toujours été le partage fortuné et qui spécialement aujourd'hui est la noble tâche de l'Église de Rome. S'il vous a plu, dans votre affection de fils, de Nous reconforter par la prière de l'Église: "*Dominus conservet eum et vicifict eum*", il Nous plaît à Notre tour de prier le Père céleste, afin que "*quos dedit mihi non perdam ex eis quemquam.*" Il Nous plaît aussi de le conjurer pour que, reçue au berceau de Jésus, la paix de Dieu qui dépasse tout sens humain garde vos cœurs et vos intelligences; il Nous plaît enfin de vous reconforter par ce gage de l'amour paternel qui, dans les difficultés de la vie, fortifie le cœur des fils, et que Nous vous présentons en vous accordant avec effusion la Bénédiction apostolique.

LE PÈRE LACOMBE

D'APRÈS SES MÉMOIRES ET SOUVENIRS RECUEILLIS

PAR UNE SŒUR DE LA PROVIDENCE.

Tel est le titre d'un magnifique volume illustré publié à Montréal, dont on vient de nous adresser un exemplaire. On le trouvera dans toutes les librairies. Nous ne saurions en donner une meilleure idée qu'en reproduisant ici l'introduction que S. G. Mgr Legat, O. M. I., archevêque d'Edmonton, a écrite pour ce livre en 1914.

Le père Lacombe a dépassé maintenant sa quatre-vingt-septième année. C'est une figure à part et d'une originalité puissante. Il y a quatre ans, sa remarquable carrière a été présentée au public par une femme douée de grands talents. Cet ouvrage s'adressait surtout au public de langue anglaise.

Le présent travail, dû à la plume d'une canadienne-française, humble sœur de la Providence, digne fille de la Révérende Mère Gamelin, est destiné au public de langue française, surtout aux Canadiens-français qui retrouveront ici le père Lacombe tel qu'ils l'ont connu et admiré dans ses beaux jours. Bien des détails, omis dans l'édition anglaise, trouveront ici leur place.

La vie du révérend père Lacombe est celle d'un simple missionnaire, olat de Marie-Immaculée, dans ces vastes régions connues

jusque dans ces derniers temps sous le nom de territoires du Nord-Ouest. On n'y trouvera aucune action d'éclat passionnante. C'est la vie d'un prêtre qui se livre avec toute l'ardeur d'une foi vive et d'un zèle ardent à son ministère apostolique.

Au début de sa carrière, il croit bien que sa vie se passera tout entière au milieu de ces tribus errantes, qui semblent destinées à posséder à jamais ces vastes solitudes de l'Ouest, et à s'en partager le domaine avec l'animal remarquable que Dieu leur a donné comme une providence visible: le *buffalo* ou bison. Cet animal fournit à ces enfants de la nature habitation, nourriture et vêtement. Cela, et le culte inné du Grand-Esprit qui domine le monde, suffirait à l'indien. Mais le missionnaire sait que l'enfant des bois a, lui aussi, une âme à sauver; et il vient lui apporter une foi plus noble et des espérances plus hautes. Son grand cœur ne peut se faire à la pensée que tant d'âmes demeureront toujours privées des bienfaits du christianisme; voilà pourquoi il a tout quitté pour venir leur inculquer les vérités de la foi et les rendre participantes de la vie divine.

Pour atteindre ce but, il faudra se résigner à de pénibles voyages, se soumettre à des privations de tous genres, s'exposer à d'innombrables dangers, s'appliquer à des études sérieuses et difficiles, s'assimiler des idiomes étrangers. Rien ne le rebute. Il est partout, dans l'immense prairie, dans les bois profonds. En même temps, il étudie ces langues de prime abord si abstraites. Par un travail opiniâtre, il en découvre le mécanisme, et bientôt il les possède assez pour composer des livres de prières, même des grammaires et des dictionnaires. Un tel exploit approche certainement du prodige, et paraîtra merveilleux aux générations futures!

Mais voilà que la scène a soudainement changé. Les vastes solitudes réservées aux indiens sont envahies de toutes parts; d'autres populations arrivent; les visages-pâles supplantent peu à peu les peaux-rouges. C'est une civilisation nouvelle qui s'avance et que rien n'arrêtera désormais.

Alors, que faire? . . . Il faut préparer les indiens dépayés à adopter un nouveau genre de vie; et, puisqu'il n'est plus possible de les laisser jouir en paix de leur domaine de chasse, les faire profiter de cette civilisation nouvelle, faire en sorte qu'elle soit une civilisation chrétienne!

Pour cela, il faut créer des missions permanentes, des pensionnats pour les enfants indiens, des écoles industrielles pour jeunes gens et jeunes filles. C'est Mgr Grandin, dont la grande âme est connue, qui, le premier, conçoit l'idée de ces écoles industrielles; mais c'est le révérend père Lacombe qui est choisi pour les fonder.

C'est le père Lacombe qui va assiéger le gouvernement, à Ottawa. Il sait intéresser à ses projets les représentants de Sa Majesté,

les gouverneurs généraux du Canada et vient à bout d'établir pensionnats pour indiens, écoles industrielles pour indiens, hôpitaux pour indiens.

Mais il y a là une classe à part, ayant aussi du sang indien dans les veines: c'est la nation métisse. Les métis, eux non plus, ne sont pas prêts à passer brusquement de l'ancien mode de vie au mode nouveau de la civilisation. Il faut les protéger. Le vaillant missionnaire entreprend une campagne pour leur rédemption.

Ce n'est pas tout. Des émigrants affluent des différents pays de l'Europe: Galicie, Autriche, Pologne, Allemagne et Russie. Pour eux aussi, le besoin de protection se fait sentir. Ils sont catholiques pour beaucoup; ne vont-ils pas se trouver noyés au milieu des populations protestantes, et, par là même, perdre la foi? A l'exemple du grand saint Paul, le père Lacombe se dit: "Je me dois à tous, aux Grecs et aux étrangers: — *Omnibus debitor sum.* — Il est nécessaire de procurer à ses pauvres colons des prêtres de leur rite, qui, comme on sait, diffère du rite latin. De nouveaux voyages s'imposent: il faut aller en Galicie et ailleurs solliciter les autorités religieuses de ces pays. Il faut se rendre à Rome auprès de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Le vénérable missionnaire va jusqu'au trône de l'empereur d'Autriche, pour y plaider la cause des populations venues de son empire. Et le père Lacombe, toujours favori du succès, réussit dans toutes ses démarches.

A quoi attribuer ces heureux résultats? ... Aux qualités éminentes du missionnaire. Il ne se propose que de nobles buts, ne vivant jamais à des intérêts personnels, mais seulement au bien spirituel et moral de ceux pour qui il se dévoue. Une fois le but déterminé, rien ne saurait arrêter le zèle à toute épreuve qu'il met en jeu pour l'atteindre. Doué d'une activité dévorante, il va jusqu'au bout du monde pour faire réussir son entreprise. Sa puissante et incébranable volonté se concentre sur l'objet en vue; il semble, pour lui, qu'il n'y ait rien autre chose au monde, et toutes les occasions sont bonnes pour avancer l'exécution de ses plans.

Faut-il faire des démarches? Est-il nécessaire de s'adresser à des personnages influents? Le missionnaire dispose d'une qualité essentielle. Il est doué d'un magnétisme personnel des plus remarquables. Il charme ses auditeurs par le don qu'il possède de dramatiser ses récits. Il emploie l'expression pittoresque pour peindre les situations et dispose d'une sensibilité communicative. Bref, on est contraint de se laisser convaincre et de se rendre à ses instances.

C'est ainsi qu'il a su se concilier les faveurs des hauts personnages, des membres du gouvernement, des présidents des compagnies de chemins de fer, et des gouverneurs généraux qui se sont succédé au Canada, depuis trente ans.

Il n'a pas été seulement le favori des grands, il a été aussi l'ami des humbles, des déshérités du monde, des pauvres indiens. Il semble que c'est au milieu des plus grands et parmi les plus petits, aux deux extrémités de l'échelle sociale, qu'il s'est trouvé le plus à l'aise, et qu'il s'est montré sous son jour le plus favorable.

Lorsque, suivant la coutume parmi les tribus indiennes, il s'est agi de lui donner un nom, ces enfants des bois ne se sont pas trompés. Les Cris l'ont appelé: "La belle âme" — Kamiyo-Atchakwê —, et les Pieds-Noirs: "Le bon cœur" — Arsous-Kitsi-Parpi.

Le vénérable pionnier est encore de ce monde; les épaules se voûtent, l'œil est moins vif, les pieds traînent sur le sol; mais le missionnaire est encore plein de vie, et ne demeure pas inactif. Il vit retiré, avec *ses vieillards* et *ses orphelins* qu'il a recueillis dans cette belle institution, le *Lacombe Home*, sa dernière œuvre, dit-il; mais lorsque les dettes de l'établissement auront été payées, si le bon Dieu lui accordait encore quelques années de vie, personne ne pourrait dire quelle serait sa prochaine entreprise.

Le *Lacombe Home* est une magnifique propriété, sise à Midnapore, dans l'Alberta, sur les bords d'un ruisseau charmant. C'est le don princier d'un des nombreux amis et admirateurs du père Lacombe, M. Patrick Burns. C'est là que vous trouverez le vénérable missionnaire, au milieu de sa famille de déshérités du sort, à qui il consacre les derniers efforts de sa vie d'apôtre. Son grand âge l'a sans doute affaibli, mais son magnétisme personnel ne l'a point abandonné; le vieux pionnier canadien saura encore vous fasciner par le charme de ses récits et par la puissance de son éloquence persuasive.

† EMILE-J. LEGAL, O. M. I.

Saint-Albert, 8 décembre 1914.

Archevêque d'Edmonton.

CONSEILLERS DIOCESAINS

Dans une circulaire au clergé, en date du 12 janvier, S. G. Mgr l'Archevêque a nommé membres de son conseil diocésain Mgr F.-A. Dugas, P. A., V. G.; M. l'abbé N.-C. Jutras, curé de Letellier; M. l'abbé J.-W. Jubinville, curé de la cathédrale, et M. l'abbé J.-C. St-Amant, curé de Saint-Jean-Baptiste.

— Lorsque Napoléon Bonaparte fonda l'établissement d'Ecoues pour l'éducation des jeunes filles, il écrivit aux maîtresses: "Commencez par la religion, élevez-nous des croyantes et non des raisonneuses."

LE DEVOIR ELECTORAL

Le 14 janvier, S. G. Mgr l'Archevêque a donné une conférence devant l'*Union Canadienne* de notre ville sur le devoir électoral. Comme le *Manitoba* et la *Liberté* ont publié le texte intégral de cette importante et pratique conférence, nous nous contentons de la résumer brièvement.

Remontant à la source de toute autorité, Sa Grandeur commença par rappeler les droits souverains et imprescriptibles de Dieu sur les sociétés et les individus, les droits de son Christ et de son Eglise, et fit toucher du doigt la fausseté de la doctrine qui prétend établir une cloison étanche entre la conscience du chrétien dans la vie privée et celle du citoyen dans la vie publique. Il concrétisa sa pensée dans une citation de Mgr Freppel rappelant la doctrine traditionnelle de l'Eglise sur le sujet et dans un extrait d'un discours de Sir Wilfrid Laurier prononcé à la Chambre des Communes, lors de la discussion de la loi réparatrice manitobaine. Voici cet extrait, expression de la fausse doctrine :

“Tant que j'occuperai un siège dans cette Chambre, tant que j'occuperai le poste que j'occupe, chaque fois qu'il sera de mon devoir de prendre une position sur une question quelconque, cette position, je la prendrai non pas au point de vue du catholicisme, non pas au point de vue du protestantisme, mais je la prendrai pour des motifs qui peuvent s'adresser aux consciences de tous les hommes aimant la justice, la liberté et la tolérance.”

C'est à cet état d'âme de Sir Wilfrid, ajouta Monseigneur, que nous devons fort probablement le désastre de l'école neutre dans tout l'Ouest canadien, du moins en cette occasion. L'on se rappelle que la loi réparatrice, alors soumise à la Chambre, consacrait le principe de la véritable école séparée.

L'importance du devoir électoral se déduit de ses conséquences. Voilà pourquoi l'Eglise ne saurait s'en désintéresser. Elle a le devoir de rappeler aux électeurs que les intérêts des âmes sont en jeu dans les questions qui touchent aux écoles, au mariage et à la liberté religieuse.

La corruption électorale est une infraction grave à la loi divine, à la loi ecclésiastique et à la loi civile.

Sans vouloir se prononcer sur le mérite de la question du suffrage féminin, rappelant que s'il y a des autorités en sa faveur, il y a de très fortes raisons à l'encontre, Monseigneur termina en disant que dans notre province nous sommes en face d'un fait accompli. L'an dernier, notre assemblée législative a étendu le droit de vote aux femmes et les a même déclarées éligibles à la députation. L'abstention des femmes catholiques nous mettrait en une position d'infraction

rité qui tournerait au détriment de nos plus chers intérêts. Conséquemment, jusqu'à direction contraire, les femmes qualifiées pour exercer le droit de suffrage doivent se faire inscrire sur les listes électorales, afin de pouvoir voter au moment opportun. Puisque le statut leur octroie cette faculté nouvelle, qu'elles en usent à bon escient pour remettre dans notre législation un peu plus d'idéal chrétien.

LE CARDINAL MERCIER PROTESTE!

CONTRE LES DEPORTATIONS

A Bruxelles, en l'église collégiale de Sainte-Gudule, le 26 novembre 1916, S. Em. le cardinal Mercier a prononcé une allocution au cours d'une messe célébrée à l'intention des déportés et de leurs familles.

Après avoir dit sa douleur et le spectacle lamentable dont il avait été le témoin dans les foyers dévastés où il était allé porter une parole de consolation, le cardinal primat a ajouté:

" Pax vobis ! . . . Je vous apporte une parole de paix. Mais il n'y a de paix possible que dans l'ordre, et l'ordre repose sur la justice et sur la charité.

" Nous voulons l'ordre, et c'est pour ce motif que nous avons demandé, dès le premier jour, de ne pas opposer de résistance active au pouvoir de l'occupant. Mais le pouvoir occupant doit vouloir l'ordre, c'est-à-dire le respect de nos droits et de ses engagements.

" L'homme, en pays civilisé, a droit à la liberté de son travail. Il a droit à son foyer. Il a le droit de réserver ses services à la patrie. Les règlements qui violent ces droits ne lient point la conscience.

" Vos évêques ont le cœur brisé. Ils ont vu des milliers de leurs fils arrachés à leur sollicitude pastorale, emmenés vers l'inconnu, brebis errantes sans pasteur, en proie au péril de l'isolement, de la colère impuissante, peut-être du désespoir.

" Courage, mes Frères. soyez respectueux des enseignements du Christ; soyez fidèles à la patrie belge."

L'ÉTOLE AUX VÊPRES

Les ouvrages de liturgie défendent de prendre l'étole dès le commencement des vêpres. Un décret de la S. C. des Rites, en date du 27 mai 1911, permet cependant au prêtre, qui chante les vêpres solennelles avec chape, de la prendre au commencement s'il doit donner la bénédiction du Saint-Sacrement immédiatement après sans aller à la sacristie.

LA CONSECRATION DE MGR CLUT, O. M. I.

ET L'ETABLISSEMENT DES SŒURS GRISES

AU FORT PROVIDENCE

Extrait d'une lettre de Mgr Faraud, O. M. I., à Mgr Baillargeon, évêque de Tloa et administrateur de l'archidiocèse de Québec.

MISSION DE LA PROVIDENCE, 26 NOVEMBRE 1867.

MONSEIGNEUR,

Lors de mon passage à Québec au mois de mars 1865, j'avais eu l'honneur d'avertir Votre Grandeur que Sa Sainteté Notre Saint-Père le Pape Pie IX, ayant pris en considération l'état précaire où avait réduit ma santé, mes longues années de missions dans les plages inhospitalières du Nord, m'avait gracieusement accordé le pouvoir de choisir, nommer et sacrer un évêque auxiliaire parmi les quelques missionnaires travaillant sous mon autorité. Peu après mon départ de Rome j'avais reçu du Secrétariat de la Propagande la bulle d'institution canonique.

Arrivé dans mon vicariat, je fis part à tous les missionnaires de la faveur insigne que m'avait accordée Sa Sainteté, les exhortant en même temps à consulter Dieu par la prière et à attirer sa grâce par les jeûnes et les mortifications, et à me dire ensuite quel était celui de leurs frères travaillant à la même œuvre, qui leur paraissait le plus digne et le plus capable de remplir cette difficile charge. Je reçus leurs votes séparément. Toutes les voix se réunirent sur le R. P. Isidore Clut, né dans le diocèse de Valence, travaillant depuis plusieurs années avec zèle, constance et habileté à la conversion de nos pauvres infidèles.

Aurais-je été d'une opinion contraire que l'unanimité des suffrages m'aurait fait changer, mais j'avais moi-même jeté les yeux sur ce Père presque aussitôt que j'en eus reçu les pouvoirs de Rome. Le Révérendissime Père Fabre, Supérieur Général des Oblats de Marie Immaculée, sous l'obéissance de qui il était soumis, avait été de mon avis. Que me restait-il à faire ? Baisser la tête, remercier Dieu et le bénir d'avoir donné une si heureuse issue à mon entreprise. Je fis donc connaître sa promotion à l'Élu, en lui remettant la bulle, et j'avertis tous les missionnaires que leurs vœux seraient accomplis.

J'avais cru possible de faire la cérémonie du sacre à la mission de Notre-Dame-des-Victoires, au lac la Biche, où nous pensions nous réunir Messieurs Taché, Grandin et moi. Leurs Grandeurs ayant été obligées d'aller en France, j'ai dû renoncer à ce projet, et comme il m'était impossible de prévoir une époque ulté-

rieure, où nous pourrions nous réunir, j'ai consacré moi-même Mgr Clut le 15 août dernier, fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, sous le titre d'Evêque d'Erindel, selon la teneur de la bulle pontificale. Cette cérémonie a eu lieu dans notre église de la mission de la Nativité, district d'Athabaska. Monseigneur Clut avait pour assistants les RR. PP. Eynard et Tissier. J'étais autorisé, ai-je besoin de le dire, à faire cette consécration avec deux prêtres assistants au lieu de deux Evêques. J'aurais voulu vous annoncer cette consécration immédiatement après qu'elle eût eu lieu, mais c'est la première occasion qui se présente.

† HENRI, Ev. d'Anemours, O. M. I.

* * *

Cette année 1867, en même temps qu'elle marque la consécration de Mgr Clut, demeure aussi mémorable par l'arrivée des premières Sœurs Grises dans le vicariat d'Athabaska-Mackensie. Il y a un demi-siècle que ces héroïques religieuses allèrent fonder l'établissement du Fort Providence, à près de huit cents milles d'Edmonton. Pour commémorer cet événement et comme prélude aux fêtes du cinquantenaire que l'on célébrera l'été prochain, S. G. Mgr Breynat, O. M. I., vicaire apostolique du Mackensie, a confié au R. P. Pierre Duchaussois, O. M. I., le soin de retracer ces cinquante années de souffrance, de dévouement et de pénibles travaux des bonnes Sœurs. Cette monographie est actuellement sous presse, tandis que le même auteur en prépare une autre sur l'œuvre des Missionnaires Oblats de l'ancien vicariat apostolique d'Athabaska-Mackensie, érigé le 8 avril 1862 et divisé en deux champs d'apostolat en 1901.

Comme le raconte Mgr Faraud, dans sa lettre à Mgr Baillargeon, le sacre de Mgr Clut devait avoir lieu au lac la Biche, où devaient se rendre NN. SS. Taché et Grandin. Mgr Taché devait accompagner les religieuses parties de Montréal, au nombre de sept, de Saint-Boniface jusqu'à cet endroit, qui se trouve dans la partie est de l'Alberta centrale. La présence simultanée de trois évêques dans un centre considérable de mission créerait une occasion on ne peut plus favorable pour la consécration solennelle du nouveau prélat. Cette imposante cérémonie se ferait ainsi dans les meilleures conditions pour frapper l'esprit des sauvages qui fréquentaient ce poste, et leur donnerait la plus haute idée des splendeurs de notre sainte religion.

Malheureusement, au moment où Mgr Faraud s'apprêtait à partir du Fort Providence, — où il résidait alors —, il reçut une lettre de Mgr Taché annonçant son départ et celui de Mgr Grandin pour la France à l'occasion du chapitre général des Oblats, qui fut tenu à Autun du 5 au 17 août. C'était une grave contrariété, mais le

sacre de Mgr Clut ne pouvant être différé trop longtemps sans de notables inconvénients, Mgr Faraud résolut de faire usage des pouvoirs très étendus que le Saint-Père lui avait donnés pour la consécration de son coadjuteur. En conséquence, il décida que Mgr Clut demeurerait à la mission de la Nativité, au lac Athabaska, — à peu près à mi-distance entre le Fort Providence et la mission du lac la Biche —, où il attendrait sa venue, et que deux Pères tiendraient la place des deux Evêques assistants qui faisaient défaut.

Ce point étant ainsi réglé on ne songea plus qu'au voyage. Déjà pendant deux années entières (1866-1867), Mgr Faraud avait mis tout en œuvre pour en assurer le succès. Il avait loué une berge avec tous ses agrès et engagé des rameurs et un guide pour la monter. Le point le plus difficile était l'approvisionnement des voyageurs. Les vivres étaient rares, et à la mission de la Providence on avait dû se mettre à la ration pour ne pas s'exposer à la famine; les employés de la Compagnie de la baie d'Hudson n'étaient pas non plus largement fournis. Il fallait cependant trouver des vivres pour deux ou trois mois, et pour toute la caravane qui partait avec Monseigneur. A force de chercher, il avait fini par se procurer environ les deux tiers de ce qu'il lui fallait pour l'aller, se confiant à Dieu pour le retour.

Laissons maintenant Mgr Faraud lui-même nous raconter la première partie de son voyage pendant lequel sa patience fut souvent mise à de rudes épreuves. Nous empruntons ce récit aux *Missions des O. M. I.*, tome IX, pages 7 à 10.

« Pour éviter de me trouver seul à tenter le voyage aventureux de la rivière la Biche, j'avais obtenu, à force de prières, que la Compagnie enverrait une berge avec la mienne. Dès le 15 mai 1867, à la mission de la Nativité, cette berge, le guide et le rameur étaient prêts à partir; j'attendais moi-même d'un jour à l'autre mon guide et mon rameur qui remontaient à travers les glaçons la grande rivière des Esclaves. On se fatigue vite à attendre: aussi j'avais tous les jours de longs et ennuyeux combats à soutenir pour empêcher les serviteurs de la Compagnie de partir. A bout de patience, ils devaient, le 3 juin, nous laisser à notre propre sort. Le samedi, premier du mois, je n'avais pas encore de nouvelles. Était-il arrivé quelque malheur? Les sauvages engagés auraient-ils refusé de remplir leurs engagements? Le guide lui-même n'aurait-il pas été effrayé des dangers à courir sur une rivière encore inexplorée? Telles étaient les questions que je m'adressais avec anxiété. . .

« Si les autres partaient sans nous, tout était perdu. J'avais fait des dépenses inutiles. Il fallait renoncer pour le moment à doter mon pauvre vicariat d'un établissement de sœurs. La nuit suivante, je ne dormis pas, et chaque fois que le moindre bruit se faisait entendre au-dehors, j'étais en émoi, me figurant qu'enfin mes hommes arri-

vaient. Ainsi se passa la nuit, ainsi se passa la matinée du jour suivant. Enfin, à midi précis, ma petite caravane arrivait à toutes voiles. *Deo gratias!* un poids immense m'était enlevé. Dès le jour même, je disposai tout pour le départ.

« A la nuit tombante, je vois entrer tous mes voyageurs avec des visages consternés. Ils viennent m'annoncer solennellement qu'ils sont résolus à ne pas aller plus loin. Bonne nouvelle pour me consoler de mes dernières inquiétudes !

« Un sauvage ne raisonne guère, et comme il est naturellement égoïste, quand une chose l'ennuie ou qu'il s'entête, il se met fort peu en peine des embarras qu'il peut susciter aux autres. Ce n'était pas le moment d'user d'autorité, je préférerais prendre la chose en plaisantant et je donnai à chacun un peu de tabac qu'ils se mirent à fumer. Un moment après, je pus leur parler sérieusement, leur rappelant ce que jusqu'à ce jour j'avais fait pour eux, et le blâme qu'ils encourraient de tous côtés si, donnant suite à leur projet, ils venaient à m'abandonner. Mon triomphe fut complet, chacun prétendait que ce n'était pas lui, mais les autres qui refusaient de partir. « Puisqu'il en est ainsi, leur dis-je, tenez-vous prêts pour demain matin. »

« Le lendemain matin, en effet, 3 juin, nous nous mîmes en route, espérant tout de la protection divine. Le premier jour, tout alla bien; nous remontions la grande rivière Athabaska, connue de tous les voyageurs. Nous n'avions à souffrir que d'une chaleur excessive et des tracasseries de myriades de cousins. Une fois pourtant je crus que tout allait être perdu; des sauvages qui prétendaient bien connaître la rivière la Biche, que nous devons suivre, crièrent aux nôtres que nous étions des téméraires et qu'assurément plusieurs d'entre nous périraient dans ce voyage. Il n'en fallait pas tant pour les abattre, je n'eus d'autre ressource, pour leur rendre le courage, que de leur rap- peler la réputation de menteurs des Cris infidèles qui leur avaient parlé.

« Le lendemain, nous entrions dans la rivière tant redoutée. Il était curieux de voir la mine effarée de nos pauvres Montagnais, qui s'imaginaient être à la veille de leur dernier jour. Le bon Dieu permit que les eaux, généralement basses dans cette saison, fussent assez hautes pour couvrir tous les petits rapides, de sorte que, au lieu de rencontrer une multitude d'obstacles, comme nous y attendions, notre barque avançait avec une merveilleuse facilité. Le soir même nos sauvages étaient rassurés et les chants recommencèrent.

« Cependant un obstacle sérieux allait bientôt se dresser devant nous, c'était le grand Rapide. Je vais essayer d'en donner une idée.

« En cet endroit, la rivière la Biche est au moins aussi large que le Rhône et roule un volume d'eau aussi considérable. De chaque côté s'élèvent des rives de pierres mollasses qui surplombent et sem-

blement menacer la tête du voyageur. Leur hauteur doit être en moyenne de 30 à 40 mètres. Au-dessus du rapide, elles sont encore plus hautes. Ces énormes blocs, minés par le temps et rompus par les glaces, ont formé au milieu de la rivière une masse compacte recouverte d'alluvion et de sable où poussent de grands sapins. Cette île, verte d'alluvion et de sable où poussent de grands sapins. Cette île, en interceptant le cours de la rivière, a forcé l'eau à s'ouvrir violemment un passage de chaque côté. Le courant étant déjà très fort au-dessus de l'île, l'eau vient se briser sur les blocs énormes qui lui servent de contre-forts, puis retombe en mugissant et forme des cascades qui se succèdent jusqu'au bas de l'île, où les deux bras de la rivière se réunissent, présentant à leur confluent des houles de 2 à 3 mètres de haut. Les eaux s'entre-choquant et se brisant contre les rochers font un bruit à la fois sourd et strident, plus fort que cent coups de canon de gros calibre partant à la fois.

« Voilà l'obstacle que nous avons devant nous et qu'il s'agissait de franchir. Les deux rives s'élevant à pic au-dessus de l'eau ne permettent pas d'y aborder, il faut donc atteindre l'île au confluent des deux rapides, au milieu des flots bouillonnants. Assurément des Européens ne se tireraient pas d'affaires avec les faibles moyens dont nous disposons; nous n'avons que deux berges, un bout de câble, quelques longues perches, deux cordeaux ayant à peine 1 décimètre de circonférence, et des rames. Nous passerons cependant ! Voici comment nous nous y prenons : les huit hommes les plus forts et les plus courageux entrent dans une des berges, attachent à l'autre qui reste amarrée un bout de cordeau destiné à la hâler quand ils auront atteint le rivage de l'île; un autre cordeau, attaché à la berge qui part, demeure entre les mains des voyageurs qui restent à terre pour l'empêcher d'être entraînée par le courant contre les rocs. Ces précautions prises, la barque est lancée dans les houles. . . . Tantôt elle disparaît, tantôt elle surnage. Les voyageurs rament de toutes leurs forces sans tenir compte des lames qui viennent les fouetter au visage. Un moment ils paraissent entraînés, puis ils avancent un peu, enfin avec leurs longues perches ils ont pu atteindre le fond, et un effort suprême les conduit jusqu'au pied de l'île, où ils amarrent la berge. Aussitôt un signal est donné. A notre tour, dans la seconde berge, nous nous élançons dans les houles, nos hommes rament, ceux qui ont atteint l'île nous hâlent avec les deux cordeaux. Au moment du plus grand danger, un cordeau casse. . . . Pour la première fois je frémis, mon front se couvre d'une sueur froide. Nous ne tenons plus que par un fil au-dessus de l'abîme; s'il casse, nous sommes perdus. Mais ce fil, fortifié par une main divine, tient bon, et en quelques minutes nous pouvons rejoindre nos compagnons de voyage. . . . Nous pouvons enfin respirer.

« Il nous fallut une grande journée pour frayer un chemin aux

berges à travers cette île, qui a environ un mille de longueur. Nos hommes exécutèrent gaiement ce travail pénible, et le lendemain nous étions prêts à continuer notre route.

“ Le reste du voyage s’accomplit sans incident remarquable. Le pays que nous traversions était à peu près inhabité, les animaux sauvages y abondaient, et plus d’une fois nos voyageurs firent halte pour aller en poursuivre quelques-uns qui, tombant en leur pouvoir, venaient très à propos rompre la monotonie de notre nourriture habituelle, en nous permettant de manger de la viande fraîche. Après mille détours ennuyeux et des inquiétudes constantes, car personne ne connaissait la rivière que nous suivions, des eaux rougeâtres nous annoncèrent l’entrée de la petite rivière la Biche. Ce fut un vrai moment de réjouissance, nous étions en pays connu. Le but de notre voyage était pourtant encore assez éloigné, mais enfin, à force de remonter de petits rapides et de serpenter dans les prairies, le 25 juin, à midi, le beau lac la Biche déroulait devant nous sa vaste nappe d’eau, et quelques heures après nous étions reçus à la mission au bruit de nombreuses décharges de mousqueterie. C’étaient vingt-deux jours, heure pour heure, après notre départ d’Athabaska, et quinze ou vingt jours plus tôt que nous n’avions cru possible d’arriver à la mission.

A suivre.

LA MORT DU DOYEN DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS

Le vénérable évêque auxiliaire de Cambrai, Mgr Monnier, est mort en novembre dernier, à l’âge avancé de 96 ans, dont 73 de sacerdoce et 44 d’épiscopat. Il aurait eu 97 ans le 5 janvier.

Les *Annales des Prêtres-Adorateurs* nous apprennent, dans leur livraison de juin, que le R. P. Audibert, un ancien supérieur général de la Congrégation du Très Saint Sacrement, devait célébrer le 10 de ce mois (de juin) le 73ème anniversaire de son ordination et qu’il était né le 30 août 1819.

Le diocèse de Saint-Boniface possède bien vivant, physiquement et intellectuellement, un prêtre qui a célébré le 75ème anniversaire de son ordination le 12 septembre dernier et qui est né le 23 mars 1819. Nous avons nommé le vénérable P. Damase Dandurand, O. M. I. Comme le R. P. Audibert, “ il est désormais condamné à l’inaction après une vie laborieuse, mais comme lui il remercie tout de même Notre-Seigneur de ce qu’il daigne lui permettre, malgré son grand âge, de monter chaque jour au saint autel.”

DING ! DANG ! DONG !

— S. G. Mgr l'Archevêque est parti le 15 janvier, en compagnie de S. G. Mgr Charlebois, O. M. I., pour aller assister à une réunion épiscopale qui a eu lieu à Ottawa le 24. Sa Grandeur sera probablement de retour quand paraîtra le présent numéro.

— M. l'abbé Vandamme, délégué de S. E. le cardinal Mercier, est arrivé à l'archevêché le 22 janvier. Il est allé le lendemain saluer S. G. Mgr l'Archevêque de Winnipeg.

— Les journaux annoncent que S. G. Mgr Szeptychi a été transféré du monastère de Suzdal dans un autre de l'Ukraine.

— Le vaillant évêque d'Arras, Mgr Lobbedey, qu'on a trouvé mort dans sa chambre le 24 décembre dernier, avait pour devise: "*Spicas, non spinas*, des épis et non des épines." Le prélat n'était âgé que de 61 ans; il avait fait une ordination la veille et rien ne faisait prévoir sa mort.

— La presse a la haute mission de semer des idées. Il ne suffit pas de semer d'une main légère celles qui méritent de vivre et qui doivent amener des résolutions pratiques. En trois coups de marteau, on enfonce un clou. Il faut y revenir cent fois pour enfoncez une idée. C'est toute la psychologie de l'art de la réclame.

— Les mariages mixtes sont incontestablement l'une des principales causes des pertes terrifiantes subies par le catholicisme dans les régions anglaïses de l'Amérique du Nord. — *The Casket*, Antigonish.

— Ernest Legouvé, membre de l'Académie française, disait dans un discours de distribution de prix en 1877: "Si j'étais absolument forcé, pour un enfant, de choisir entre savoir prier et savoir lire, je dirais: Qu'il sache prier!" Ce n'est pas qu'il méconnût la nécessité de la science, mais il pensait que la religion était rigoureusement nécessaire.

— Par-dessus toute chose, soyez bon: la bonté est ce qui ressemble le plus à Dieu, et ce qui ressemble le plus à Dieu est ce qui désarme le plus les hommes. — LACORDAIRE.

— Par faute typographique, passée inaperçue à la correction des épreuves, il s'est glissé une erreur dans la date d'ordination au diaconat de M. l'abbé Oscar Bouvet. Il faut lire 23 au lieu de 24 décembre. Cf. *Les Cloches*, page 5.

— M. l'abbé A. R. Munro, prêtre du diocèse, qui exerçait le ministère aux États-Unis depuis plusieurs années, vient d'être nommé curé de Keewatin et de Norman, Ont. Depuis deux mois ces paroisses étaient desservies de l'archevêché par M. l'abbé Denys Lamy, directeur des *Cloches*.

— Le comité du "Troisième Centenaire de l'établissement de la Foi au Canada" informe le public que le volume souvenir des fêtes, en voie de préparation, est déjà fort avancé. Il contiendra 450 pages

in-8 et renfermera, disposé avec ordre, tout ce qui a été fait, dit et écrit de 1914 à 1916, en Canada, au sujet du troisième centenaire. Le volume sera fidèlement adressé à toutes les personnes qui ont souscrit au moins cinq piastres. Comme ce volume ferait un très beau livre de prix, le comité prie les maisons d'éducation et les commissions scolaires, qui voudraient faire acte de vrai patriotisme en le donnant aux élèves en juin prochain, de le prévenir de suite du nombre d'exemplaires qu'elles désirent. Le volume se vendra \$1.50, mais si l'on en prend plusieurs volumes pour prix il sera donné pour \$1. Adressez les commandes à M. J.-S. Matte, 88, rue St-Pierre, Québec.

— Le collège des Jésuites d'Edmonton a reçu 14 nouveaux élèves après les vacances de Noël: ce qui forme un total de 90, dont 68 pensionnaires et 8 demi-pensionnaires.

— Un surcroît de ministère extérieur nous a empêché de préparer pour le présent numéro la notice biographique qu'appelle la mémoire du R. P. Allard, O. M. I. Pour la même raison la table des matières de l'année 1916 n'est pas encore terminée et la revue de certains livres est forcément retardée.

— Sommaire de la *Réponse* de décembre: Arsène Lupin contre Sherlock Holmes. — Le dossier Hohenzollern — Encore saint Expédit. — Coups de ciseaux apologétiques. (82, rue Bonaparte, Paris-VI).

— MACKENZIE. — Du Fort Good Hope, le R. P. Robin donne d'intéressants détails sur les progrès de l'Évangélisation dans les parages du Pôle Nord. Les conversions du protestantisme anglican au catholicisme s'y multiplient; ces triomphes de la divine grâce réjouissent le cœur des missionnaires. . . . Dans ces déserts de glace les nouvelles d'Europe ne parviennent qu'une ou deux fois l'an. . . et il paraît qu'elles y sont toujours fraîches. — *La Bonne Nouvelle*, (Paris)

— ALBERTA. — Prêtres et fidèles vont prier sur la tombe de Mgr Grandin. La réputation de sainteté du serviteur de Dieu hâtera, nous l'espérons, l'introduction de sa cause en Cour de Rome. Plusieurs soldats du front nous disent qu'ils en obtiennent une protection marquée. — *La Bonne Nouvelle*.

R. I. P.

— M. le chanoine Hyacinthe Trahan, ancien curé de Saint-Séver, diocèse des Trois-Rivières, décédé le 10 janvier.

— Le R. P. Emile Piché, de la Congrégation de Saint-Vincent de Paul, curé de Saint-Georges, à Montréal. Le défunt était l'un des confrères de classe de notre regretté Mgr Langevin et, comme lui, un apôtre zélé et un ardent patriote.

— Mme Paul Gagnon décédée à Saint-Boniface.